

**AVENUE DES CONSTELLATIONS – CHAUSSEE DE ROODEBEEK (tronçon  
compris entre les avenues des Constellations et Orion)**

**Réunion d'habitants (visio-conférence) du 18/11/2020 – Procès-verbal**

**Thème** : Projet de réaménagement et de sécurisation des voiries.

**Intervenants** : MM. Olivier MAINGAIN Bourgmestre, Philippe JAQUEMYNS, Echevin chargé de la Gestion de l'Espace Public, Grégory MATGEN, Echevin de la Mobilité, LIEBEN Philippe, géomètre.

**Assistance** : environ 15 personnes.

---

**Mot d'introduction de M. JAQUEMYNS**

Des vitesses excessives sont régulièrement observées sur ces voiries et la Commune propose d'y installer des dispositifs ralentisseurs de vitesse.

Le trottoir côté pair ainsi que la bande de stationnement de la chaussée de Roodebeek sera complètement rénové. Au cours de cette réunion, on présentera une proposition d'aménagement du débouché de l'avenue Orion sur le rond-point formé avec l'avenue Heydenberg.

**Présentation des projets par M. LIEBEN**

**Chaussée de Roodebeek**

Le tronçon de la chaussée à réaménager mesure 160 mètres de long, 20 mètres de large entre alignements et se situe dans un quartier essentiellement résidentiel. Les habitations sont en retrait de l'alignement côté pair et en partie côté impair.

Le projet prévoit de rénover les trottoirs côté pair de façon similaire à ce qui a été fait côté impair et donc de conserver le stationnement perpendiculaire au trottoir.

La largeur de la partie carrossable de la voirie mesure 6.40 mètres, soit une largeur suffisante pour le passage des bus de la STIB. Le trottoir côté pair sera notablement élargi (>2m) et aménagé avec une bordure saillante pour éviter que l'avant des voitures en stationnement déborde trop sur le trottoir.

Aux extrémités du tronçon, ainsi qu'en son milieu, on crée des avancées de trottoirs pour bien délimiter la largeur carrossable de la chaussée et rétrécir la largeur des traversées piétonnes. Au milieu du tronçon, on prévoit de placer 2 coussins berlinois, +/- côte à côte.

.../...

A hauteur du débouché de l'avenue Orion sur le rond-point, on propose de prolonger l'axe de l'avenue et d'y aménager en sortie de rond-point un passage piéton surélevé pour bien marquer le caractère local de la voirie et du quartier. En supprimant une importante surface d'asphalte/béton, on raccourcit très sensiblement le cheminement des piétons qui se déplacent sur l'axe Orion – Heydenberg.

L'avenue Orion se trouve sur un itinéraire cyclable régional et la Commune souhaite transformer l'avenue en « rue cyclable », à savoir une chaussée sur laquelle le cycliste est prioritaire.

### Avenue des Constellations

L'avenue mesure 20 mètres de large entre alignements et traverse un quartier entièrement résidentiel. Les maisons sont en retrait de 5 mètres par rapport à l'alignement.

L'avenue est située en « zone 30 » et bénéficie de ralentisseurs de trafic, type plateaux surélevés au niveau des carrefours et chicanes au milieu des tronçons.

Une analyse du trafic en 2014 montre que la vitesse n'est pas excessive (+/- 20% de véhicules en infraction) mais ce serait plutôt sur la densité du trafic (4 800 véhicules / jour) qu'il faudrait agir.

Afin de dissuader un maximum de voiture d'emprunter l'avenue, nous proposons d'adjoindre aux dispositifs existants :

- deux coussins à proximité du carrefour « Capricorne », de part et d'autre de la berme centrale,
- deux coussins côte à côte à hauteur des n<sup>os</sup> 40 et 59,
- deux coussins côte à côte à hauteur des n<sup>os</sup> 28 et 37,
- deux coussins côte à côte à hauteur des n<sup>os</sup> 10 et 13.

Pour les deux dernières implantations, il faudra adapter légèrement les marquages pour obtenir une largeur carrossable de 6 mètres.

### Réactions des riverains

Un riverain (1) souhaiterait que soit créé un resserrement de la chaussée (effet de porte) au début de l'avenue des Constellations, côté rond-point « Grosjean » et suggère que l'avenue Orion soit transformée en double cul-de sac.

Un intervenant (2) craint qu'en supprimant le passage via l'avenue Orion, l'entièreté du trafic se reporte sur la chaussée de Roodebeek. Il dénonce la vitesse excessive des bus (sans commune mesure avec les autres véhicules) et voudrait que la voirie soit rétrécie. *Le bourgmestre explique que tout est possible mais que projet devient dès lors beaucoup plus ambitieux, les travaux long et chers. Les dispositifs ralentisseurs compatibles avec les bus sont de fait peu dissuasifs pour les véhicules lourds. La commune enverra un courrier à la STIB.*

.../...

Mme Bolle (3) voudrait savoir si des comptages récents ont été effectués ? *Non, pas depuis les comptages effectués par l'IBSR.* Elle se demande s'il ne serait pas opportun de tracer des pistes cyclables sur la chaussée de Roodebeek. Un riverain (4) insiste aussi pour la création de pistes cyclables en chaussée. *M. Maingain rappelle les différents projets en suspens (notamment à cause des importants travaux de l'école Angélu) sur la chaussée de Roodebeek, entre les avenues Heydenberg et Mars et les difficultés de concilier une piste cyclable continue sur différents tronçons de voiries hétérogènes. A propos d'une piste cyclable en trottoir, M. Matgen précise que le danger principal pour les cyclistes est de se réintroduire dans la circulation à chaque carrefours.*

M. Moulin (5 - WIQ) est favorable au placement des coussins dans l'avenue des Constellations et insiste également pour une piste cyclable en voirie, chaussée de Roodebeek, dans le sens de la montée. *On va étudier, mais ce sera fatalement au détriment du nombre de places de parking et probablement il faudra sacrifier l'alignement d'arbres.*

Un riverain (6) constate que les avenues Croix du Sud et Constellations ont été asphaltées mais pas l'avenue Orion et le revêtement existant provoque de graves nuisances sonores. *M. Maingain promet qu'Orion sera asphalté en même que les travaux de réaménagement.*

Un intervenant (7) insiste pour un aménagement type « effet de porte » à la sortie du rond-point « Gros-Jean »

Un riverain (8) souhaiterait avoir plus d'information concernant les flux de circulation sur les voiries du quartier (Orion, Roodebeek, Constellations). *M. Maingain estime que la priorité est de résoudre les problèmes de sécurité. Cependant, on va placer des radars préventifs pour mesurer flux et vitesses des véhicules... mais M. Matgen rappelle les promesses antérieures de placement de radar en divers endroits de la Commune et ce ne sera pas pour tout de suite dans le quartier. M. Jacquemyns vante l'efficacité des coussins et les faibles nuisances qu'ils provoquent.*

Un intervenant (9) s'estime rassuré par les arguments « pro » coussin du Bourgmestre et de l'Echevin et estime bénéfique leur placement.

Un habitant (10) voudrait que la police contrôle la vitesse des bus, après l'extension des zones 30 à l'entièreté des voiries communales. Il est favorable aux coussins mais suggère de réfléchir à l'aménagement de pistes cyclables au cas où les mesures prises n'ont pas eu d'impact favorable sur la vitesse.

.../...

Un riverain (11) se plaint de l'éclairage trop fort dans la chaussée de Roodebeek. Il déplore que les poubelles de l'immeuble à appartement, au coin de Roodebeek – Heydenverg soient sorties trop tôt. *M. Maingain évoque les caches à placer sur les luminaires côté habitations – à voir avec SIBELGA. En ce qui concerne les poubelles, c'est légal de les sortir la veille du ramassage, à partir de 18h. La commune va contacter le syndic de l'immeuble pour l'inciter à signer un contrat avec Bruxelles Propreté. De son côté, la commune met sur pied une opération poubelle rigide, en vente au prix de 12€*

Un habitant (12) demande que l'avenue des Gémeaux soit asphalté. *On va le programmer, mais ce ne sera pas pour 2021.*

Monsieur le Bourgmestre lève la séance à 19h30